

ALTERNANCE ÉCOLE & ENTREPRISE

LES ATOUTS DE NOTRE ALTERNANCE

L'apprentissage vous offre une formation professionnalisante et vous garantit la maîtrise de votre futur métier. Pour vous aider à réussir votre apprentissage, nous mettons à votre disposition toutes les ressources nécessaires.

2 TUTEURS POUR VOUS GUIDER

Votre employeur désigne dans l'entreprise une personne, responsable de votre formation, qui assure la fonction de tuteur : le maître d'apprentissage. En liaison avec le CFA, il a pour mission de vous faire acquérir les compétences nécessaires à l'obtention du diplôme préparé.

L'école qui vous forme vous attribue également un tuteur enseignant parmi l'équipe pédagogique de la formation.

Ainsi, vous êtes en permanence coaché par deux tuteurs qui suivent votre progression, à l'école et en entreprise.

UN SUIVI ET UNE ÉVALUATION QUI IMPLIQUENT L'ENTREPRISE ET L'ÉCOLE

Tout au long de votre cursus, des rencontres régulières sont prévues entre vos 2 tuteurs et vous pour faire le point. Ce co-tutorat vous donne les moyens d'anticiper d'éventuelles difficultés et de valoriser au mieux votre potentiel.

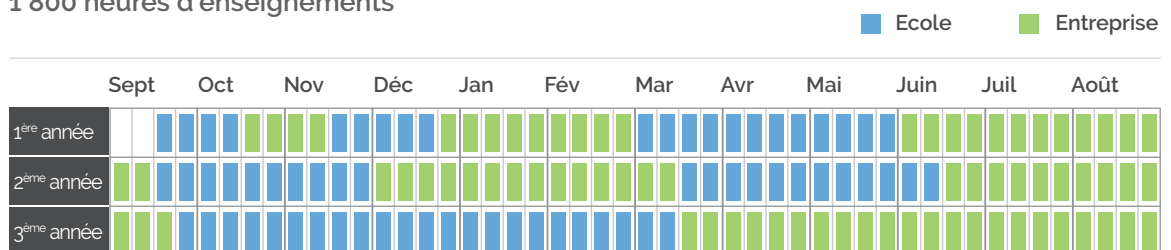
A chaque séquence académique, des enseignements adaptés à votre projet professionnel par des intervenants d'expérience. A chaque séquence en entreprise, des mises en situation concrètes pour acquérir des compétences liées à votre métier.

Chaque année, vous rédigez un rapport ou un mémoire que vous soutenez oralement devant un jury.

ORGANISATION DE L'ALTERNANCE

FORMATIONS D'INGÉNIEUR :

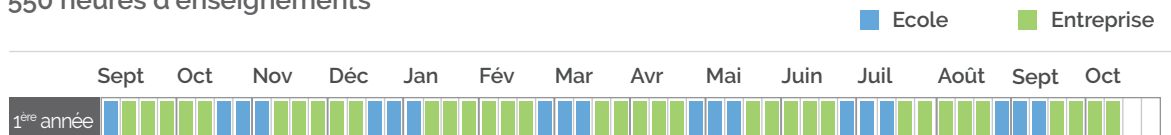
1 800 heures d'enseignements



Un rythme d'alternance avec une évolution sur 3 ans, permettant de mener des missions et des projets dans le métier que vous préparez. Ce rythme est à titre indicatif notamment pour ESTP Paris et Arts et Métiers ParisTech.

FORMATION LICENCE PROFESSIONNELLE :

550 heures d'enseignements



FORMATIONS DUT :

1 200 heures d'enseignements

